



Rapport RSE 2024



Rapport RSE 2024

01 L'édito par Ivan Debay

03 Engagement environnemental

12 Responsabilité sociétale

16 Annexes

Sommaire

L'édito

par Ivan Debay

Fondateur et président d'Origo

Depuis plus de onze ans, l'entreprise française Origo œuvre pour que les entreprises participent activement à l'effort nécessaire pour la transition énergétique. Dans un premier temps nous avons travaillé sur le sujet du réseau électrique européen puis l'activité s'est élargie au sujet de l'électricité dans le monde et même à la question du gaz.

Nous persévérons avec audace et transparence à accompagner des entreprises qui cherchent à agir de manière tangible.

La raison d'être d'Origo est de faciliter l'accès à l'électricité et au gaz d'origine renouvelable, afin de permettre aux entreprises de participer au financement de la transition énergétique. Nous estimons que le combat pour une économie plus écologique est l'affaire de tous et non pas de quelques multinationales.

Je reste persuadé que la première action valable d'une entreprise est de ne pas éviter l'imposition en abusant de pratique d'optimisation voire d'évasion fiscale. Origo est une entreprise 100% française qui contribue depuis sa création à la redistribution de richesse puisqu'elle a payé plus de 5,2 millions d'euros de taxes et impôts en France. Nous avons conscience de la richesse qu'apporte notre pays qui permet l'évolution personnelle et professionnelle de l'ensemble de ses collaborateurs.



Ensuite nous essayons d'être cohérent avec nos valeurs et ce que nous invitons à réaliser c'est-à-dire agir pour la transition énergétique. C'est donc normal que nous soyons attentif à notre impact environnemental.

Enfin, nous avons à cœur de faire en sorte que chacun.e se sente estimé.e et respecté.e au sein de l'entreprise. J'espère sincèrement que chacun.e au sein d'Origo ressent que son environnement de travail contribue à son épanouissement.

Ivan Debay
Fondateur et président d'Origo





L'engagement environnemental

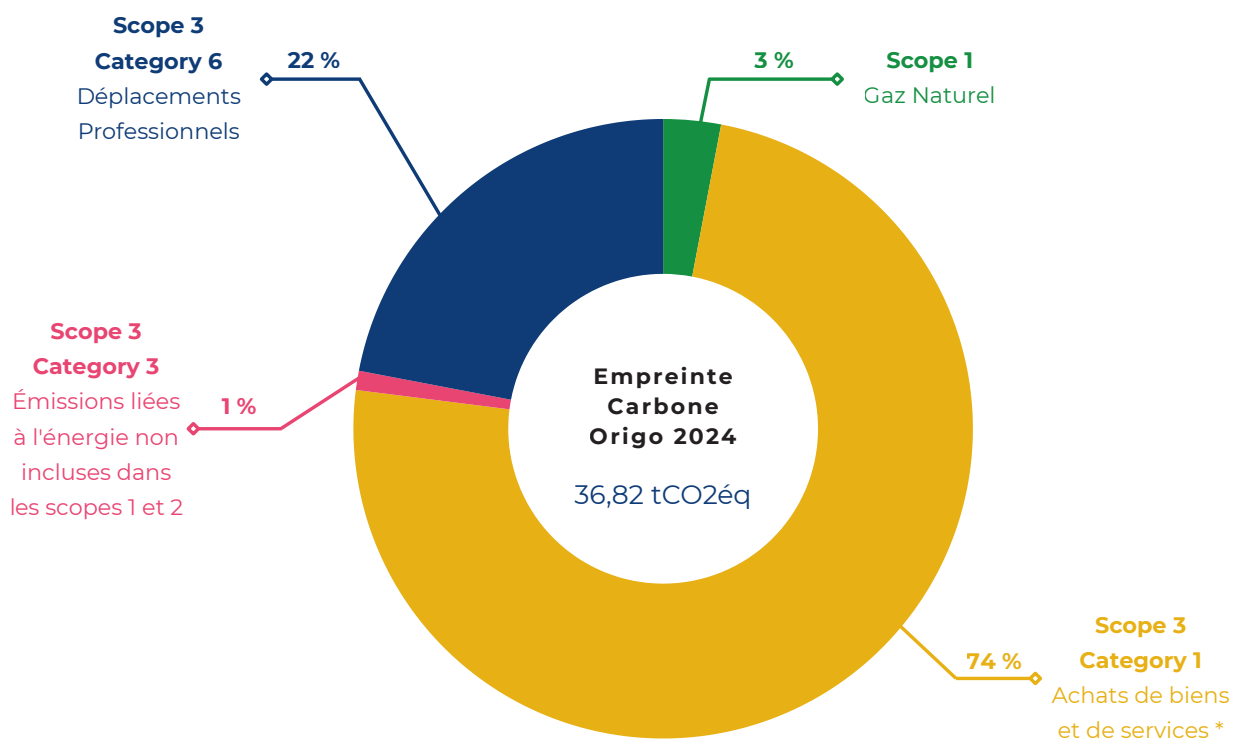
Partie 01

L'entreprise Origo suit et analyse régulièrement ses données environnementales afin d'évaluer l'impact de ses activités.

Cette section présente les principaux indicateurs environnementaux liés à notre consommation d'énergie, nos déplacements professionnels et nos achats de biens et de services. Ces données constituent un levier essentiel pour piloter notre transition écologique et renforcer notre responsabilité environnementale.

Pour l'année 2024, les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) d'ORIGO s'élèvent à 36,82 tCO₂éq. La majeure partie de ces émissions provient de notre chaîne d'approvisionnement, suivie par les déplacements professionnels, qui constituent le deuxième poste d'émissions le plus important.

Ces différentes données sont regroupées dans le graphique qui représente l'empreinte carbone d'Origo en 2024 selon la méthode GHG protocol en pourcentage par poste d'émissions.



**Les sous-catégories 2 et 4 du scope 3 sont incluses dans la sous-catégorie 1 du scope 3*

Comme nous pouvons le voir sur le graphique, les émissions d'Origo sont réparties en 4 catégories. Le Scope 1 regroupe toutes les émissions d'Origo provenant de l'utilisation du gaz naturel pour le chauffage, les activités de bureau. En 2024, l'entreprise a toutefois souscrit à un contrat de gaz compensé par le fournisseur. Les émissions associées ne sont donc pas incluses dans le projet de compensation carbone de l'année. L'unique source d'émissions de Scope 2 est liée à la consommation d'électricité, intégralement couverte par des garanties d'origine françaises, comme chaque année. Les émissions liées à notre consommation d'énergie représentent 4% de nos émissions. 22% de nos émissions sont liées à nos déplacements professionnels dont trajets aériens, ferroviaires et routiers. Pour leurs déplacements professionnels, les collaborateurs d'ORIGO utilisent le train dans 50 % des cas et la voiture dans 43 % des cas.

Dans le cadre de ses déplacements professionnels et quand le choix le

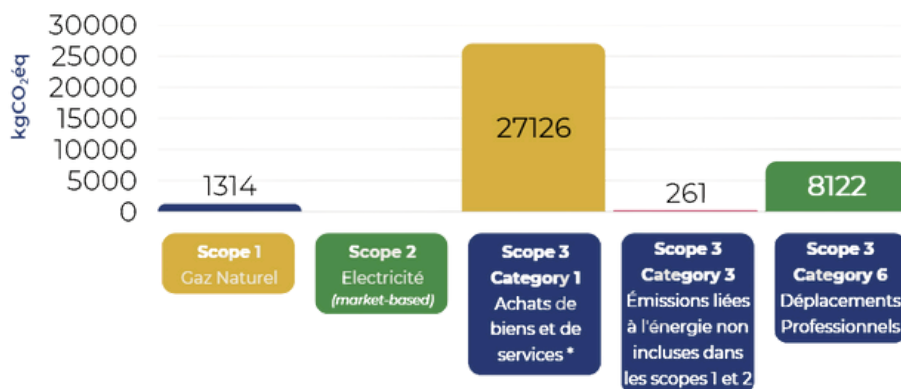
permet, Origo favorise le train en première option lorsque le train n'est pas possible, les membres de l'entreprise utilisent la voiture, avec une part moins importante de 43%. Quelques fois dans l'année, des déplacements à l'étranger ont lieu, des déplacements qui ne peuvent être réalisés par train ou par voiture. Dans ce cas précis, une dernière option est envisagée, l'utilisation de l'avion. L'année 2024 a été rythmée par plusieurs voyages à l'étranger, qui ont représentées 91% des émissions. Une grande part liée à des déplacements professionnels. Ensuite, la route représente 8%.

Pour finir, la majorité de nos émissions, 74% du total, est liée à nos achats de biens et de services. Ces émissions sont calculées aux ratios monétaires, en utilisant les facteurs d'émission de l'ADEME. 60 % de ces émissions correspondent à de l'achat de services d'hébergement, de restauration et de services financiers, hors assurances et caisses de retraite.

EMPREINTE CARBONE ORIGO 2024

ÉMISSIONS DE GES PAR SCOPE

MÉTHODOLOGIE GHG PROTOCOL



*Les sous-catégories 2 et 4 du scope 3 sont incluses dans la sous-catégorie 1 du scope 3

En parallèle, pour répondre à cette problématique, ORIGO a mis en place une « Charte d'Achats Responsables » qui couvre une mise en œuvre de nos achats internes grâce à 5 piliers d'action :

- Identification d'un besoin,
- Achat de proximité,
- Lieu de production,
- État de la marchandise,

- Caractéristiques du produit.

En 2024, ORIGO commence à suivre des indicateurs d'intensité pour sa consommation d'énergie. Cela permet à ORIGO de voir sa consommation d'une nouvelle perspective afin de créer un plan d'action pour la réduction de la consommation d'énergie.

Consommation d'électricité (kWh)	1131,3
Consommation d'électricité par employee (kWh / emp)	161,6
Part renouvelable d'électricité*	100 %
Consommation du gaz naturel (kWh)	5498,5
Consommation de gaz naturel par employee (kWh / emp)	785,5
Consommation totale d'énergie (kWh)	6629,8

* consommation électrique par des énergies renouvelables en utilisant des certificats de garantie d'origine (GO)

La transition énergétique : un moteur vers la neutralité carbone

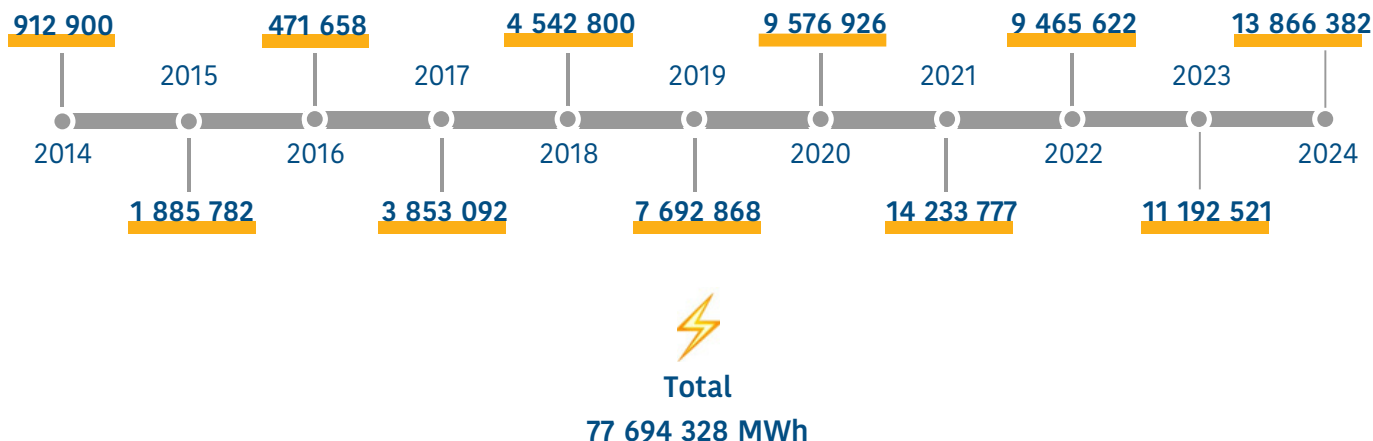


ODD 7 - Recours aux énergies renouvelables

Depuis 2014, l'équipe d'Origo permet aux grandes entreprises d'accéder facilement à l'électricité d'origine renouvelable grâce aux certificats d'attributs énergétiques. Origo a depuis ses débuts pour vocation d'être transparente sur ses activités. En 2024, nous avons accompagné **76** entreprises

dans leur démarche, contre **72** en 2023. Des chiffres croissants d'années en années qui nous permettent de contribuer à la transition énergétique des entreprises, avec une augmentation de leur taux de couverture en électricité d'origine renouvelable en France et dans le monde entier.

MWh verts vendus de 2014 à 2024



Depuis 2022, Origo a choisi d'étendre son champ d'action dans la transition énergétique en proposant une offre de Garanties d'Origine biogaz, principalement en France. La décarbonation du secteur de l'énergie ne concerne pas seulement l'électricité, mais aussi toutes les autres sources d'énergie.

Évidemment, Origo a choisi une offre d'électricité de source renouvelable pour sa consommation d'électricité et, depuis 2023, de biogaz pour sa consommation de gaz afin de soutenir le développement de ces filières.

Nos partenaires



Origo est un partenaire privilégié d'EKOénergie en France. EKOénergie est le seul acteur mondial qui labélise les Energy Attribute Certificates à l'échelle internationale. Le label soutient la production d'énergies renouvelables ayant un impact minime sur la biodiversité environnante des installations. Le coût additionnel du label est par ailleurs directement réinjecté dans le développement de projets de nouvelles installations.



Origo collabore et soutient fièrement QuiEstVert, l'association française de promotion de la consommation d'électricité d'origine renouvelable. Sa mission est de sensibiliser les entités Françaises pour faire de la France la première consommatrice européenne d'électricité verte.

Pour cela, l'association travaille avec des acteurs du marché pour apporter de la crédibilité et du sens à la démarche de consommation volontaire auprès des décideurs et du grand public.



Ivan Debay, président fondateur d'Origo, fait également partie du conseil d'administration de RECS Energy Certificate Association, une organisation à but non lucratif qui a pour objectif de créer un marché paneuropéen des énergies renouvelables.

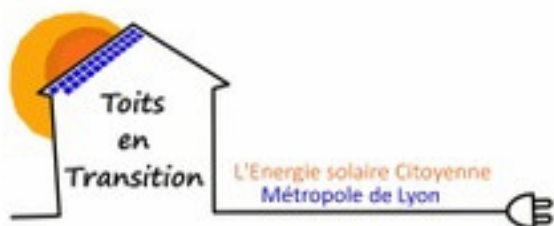


ODD 9 - Innovation et infrastructures

Origo investit régulièrement dans de nouvelles infrastructures. Favorisant la production durable des énergies renouvelables, en complément de la consommation d'électricité verte. Pour permettre ces investissements, une holding détenant Origo a été créée : Wazen Investissement. En investissant dans les projets locaux comme l'association Toits en Transition, qui met en place des projets citoyens de panneaux solaires à Lyon, Origo participe à l'effort collectif pour la transition énergétique de la métropole.

Ce gaz principalement composé de méthane et contribue, de fait, au réchauffement climatique s'il n'est pas collecté pour être exploité. Cette innovation permet de réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre sur le sol français.

Plusieurs projets photovoltaïques ont aussi reçu le soutien financier de Wazen : une centrale en partenariat avec la société Cormoran, un parc photovoltaïque avec Total Quadran, des panneaux solaires avec Terre et Lac investissements ainsi que des projets PV de toitures et ombrières avec Valorem.



Wazen investit également dans la société Gazonor Béthune. Cette entreprise exploite le grisou qui s'échappe fatalement des anciennes mines de charbon afin de l'utiliser pour en faire de la chaleur et de l'électricité.

La protection de l'environnement : une nécessité

L'ambition d'Origo n'est pas seulement de contribuer à la transition énergétique, elle est aussi de protéger l'environnement et rétablir un climat durable. Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour que notre impact environnement soit le plus faible possible de manière proportionnelle à la croissance des activités de l'entreprise.



ODD 13 - Lutte contre le changement climatique

Depuis 2017, Origo calcule son empreinte carbone selon la méthodologie du GHG Protocol (résultats 2024 en annexes) et est neutre en carbone. Pour atteindre cette neutralité, chaque année les collaborateurs d'Origo présentent différents projets. Chaque projet présenté porte sur des avantages co-bénéficiaires, des typologies et des géographies différents ; en utilisant cette façon, l'objectif est d'être au courant de l'actualité. Chaque année, pour compenser l'empreinte carbone, différents projets de compensation sont proposés.

La sélection du ou des projets se réalise sous forme de vote, plusieurs projets sont présentés et les collaborateurs choisissent le ou les projet(s) qui les intéresse le plus. La neutralité carbone de l'année 2024 a été représentée par le choix de 2 projets de compensation carbone qui sont les suivants : la réhabilitation des puits de fourrage en Ethiopie et la préservation des tourbières de Kalimantan et de Bornéo en Indonésie.



ODD 15 - Protection de la faune et de la flore terrestres

La protection de la biodiversité est une des clés de la préservation du climat. Afin de participer à ce combat, Origo soutient pour la cinquième année consécutive le développement et la protection des abeilles via Un toit pour les abeilles. Cette association nous permet de parrainer le rucher de Mathieu CHIROSSEL, situé dans le Roussillon.



Toutes les actions d'Origo sont motivées par la sensibilité individuelle de chaque membre de l'équipe, notamment vis-à-vis de l'impact environnemental de notre activité. Chacun est libre de proposer de nouveaux engagements pour réduire encore et toujours l'impact de l'activité d'Origo. Origo s'est donc dotée depuis plusieurs années d'une Charte des bons gestes. En vertu de celle-ci, les salariés veillent notamment à limiter leur consommation d'énergie, à recycler le papier et les cartouches d'imprimante et à n'utiliser aucun produit plastique à usage unique.

Une Charte achats responsables est venue, en 2021, compléter la Charte des bons gestes. Origo étant consciente de l'augmentation des émissions importées en France et sur le territoire de l'Union européenne, elle se fournit en priorité auprès de commerces de proximité.

Elle privilégie également les marchandises fabriquées en France ou dans l'Union européenne. Par ailleurs, sont préférés les achats d'occasion et les produits réparables.

Pour être en adéquation avec notre charte d'achats responsables, nous essayons au mieux d'acheter de l'électroménager ou du matériel pour notre parc informatique. Nous privilégions les achats d'occasion ou reconditionnés.

Origo a recours au Forfait Mobilité Durable depuis 2021. Ce mécanisme créé par décret en 2020, permet d'encourager les employés à utiliser des modes de transport non ou peu polluants. Origo prend en charge les frais engagés pour l'utilisation de certains modes de transport, tels que le vélo et les transports en commun, pour les trajets domicile-travail. La prise en charge de ces coûts par l'entreprise peut s'élever jusqu'à 500 euros par an par employé. Le train est également privilégié pour les déplacements professionnels.





La responsabilité sociétale

Partie 02

Participer à une société écologique et équitable



ODD 11 - Ville et communautés durables

En tant qu'entreprise responsable, Origo se doit de montrer l'exemple pour une **société durable**. C'est pourquoi elle est labellisée depuis 2017 « **Lyon Ville Équitable et Durable** ». Ce label récompense les entreprises qui développent de manière durable le territoire.

Au-delà de l'environnement, Origo souhaite valoriser des valeurs humaines.



En tant qu'entreprise responsable, Origo doit de se montrer comme une entreprise durable. Pour mettre en avant et favoriser ses pratiques responsables et environnementales, Origo a obtenu en 2024 une note Ecovadis. D'une part, cette note permet de mettre en avant l'ensemble des pratiques environnementales qu'Origo a mises en place. Et d'une autre part, cette note permet à Origo de favoriser ses actions.

Pour être cohérente avec ses engagements, Origo a choisi une banque responsable pour l'accompagner. Le Crédit Coopératif s'engage à ce que 100% des investissements dans le secteur de la production d'énergie soient dédiés aux énergies vertes. De plus, Origo s'engage à ne jamais placer d'argent dans des paradis fiscaux et à payer ses impôts en France.



ODD 5 - Égalité entre les sexes

L'égalité entre les hommes et les femmes est nécessaire au développement de n'importe quel groupe d'individus. Consciente des difficultés de travail parfois rencontrées par les femmes lors de leurs menstruations, l'entreprise met en place le **congé menstruel** depuis 2019. Cette action a été approuvée par l'ensemble de l'équipe lors d'un débat sur la question.



ODD 3 - Accès à la santé

Le bien-être des collaborateurs est un sujet capital. L'entreprise permet ainsi une liberté sur le **télé-travail et une flexibilité des horaires** permettant à chacun.e de trouver le meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. De plus, des cours de **yoga** sont proposés chaque semaine dans les locaux d'Origo pour celles et ceux qui le souhaitent.

L'entreprise permet également à ses salarié.es de bénéficier d'une mutuelle prise en charge à 100%. Cette mutuelle permet aux salarié.es de bénéficier d'un accompagnement classique, mais également de la prise en charge de la médecine douce ainsi que de l'accompagnement psychologique.

Depuis 2021, les bureaux ont déménagé dans une maison pourvue d'un jardin, permettant à toute l'équipe de se rassembler dans un cadre moins formel lors des pauses ou en fin de journée.



ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

ÉROTIKA

En vue de faire évoluer la société actuelle, Origo soutient l'association **Érotika**, une association tenue par des femmes qui aborde directement la question des relations humaines sous le prisme de la sexualité. En collaboration avec des artistes multidisciplinaires, Érotika a pour but d'encourager et faciliter l'investigation et l'étude de la sexualité, de l'amour, de l'érotisme et de nouveaux modèles de vie. Elle promeut notamment le développement d'un regard féminin dans l'art érotique. Les actions de l'association sont polymorphes et couvrent des domaines et dispositifs aussi variés que : l'organisation d'événements culturels et d'ateliers, la publication d'articles et de livres, la création et la diffusion de contenus sur internet et le soutien à d'autres collectifs et associations.

Origo s'engage également dans le monde du sport. En 2024, elle devient le sponsor principal du Football Club de Massy. Ce partenariat a pour objectif d'accompagner le développement du club et de soutenir l'émergence de ses jeunes talents. En effet, le club avait besoin d'un budget minimum pour poursuivre sa progression, former ses éducateurs et offrir de meilleures conditions aux jeunes joueurs, avec l'ambition d'atteindre le plus haut niveau.

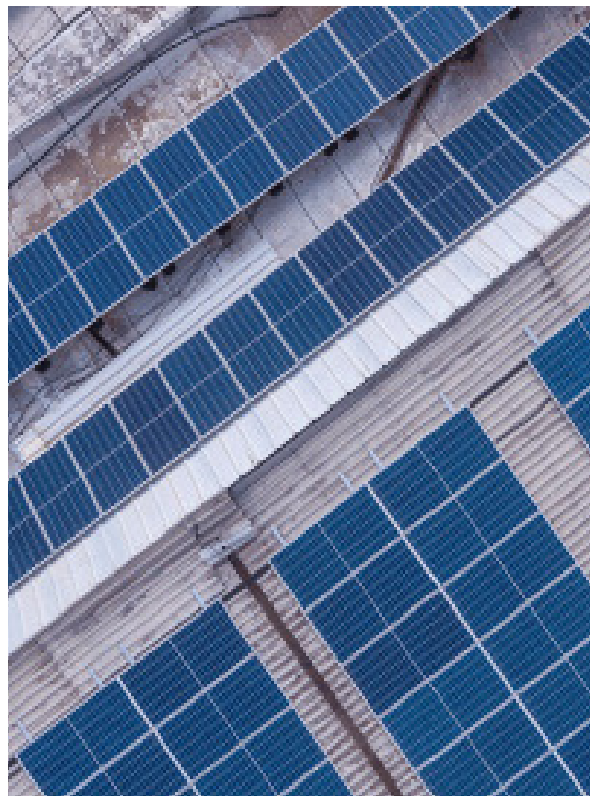
Origo s'engage également dans le monde du théâtre. En 2024, elle a soutenu la Fabrique à Fabules, une association qui a pour objectif d'organiser des pièces de théâtre. Ce parrainage nous permet d'accompagner cette association dans l'organisation de pièce de théâtre. A travers ce parrainage, l'association a préparé le spectacle familial, l'Odyssée situé à Zaar d'Euze.

Origo s'engage également dans le monde de la culture. Origo a soutenu l'Imhotep, un bar environnemental, qui allie évènement culturel, sportif et ludique situé à Lyon. Ce soutien s'est réalisé à travers un don. Un don qui a permis à l'Imhotep son lancement.



ODD 8 - Accès à des emplois décents

Origo s'engage à promouvoir des emplois décents en créant des opportunités d'emploi durables, offrant des salaires équitables et des conditions de travail sûres. Origo investit dans la formation continue de nos employés, favorisant leur développement professionnel et l'acquisition de compétences essentielles. Origo promeut activement la diversité et l'inclusion, veillant à l'égalité des chances pour tous. Nous proposons également des options de travail flexibles pour soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.





Annexes

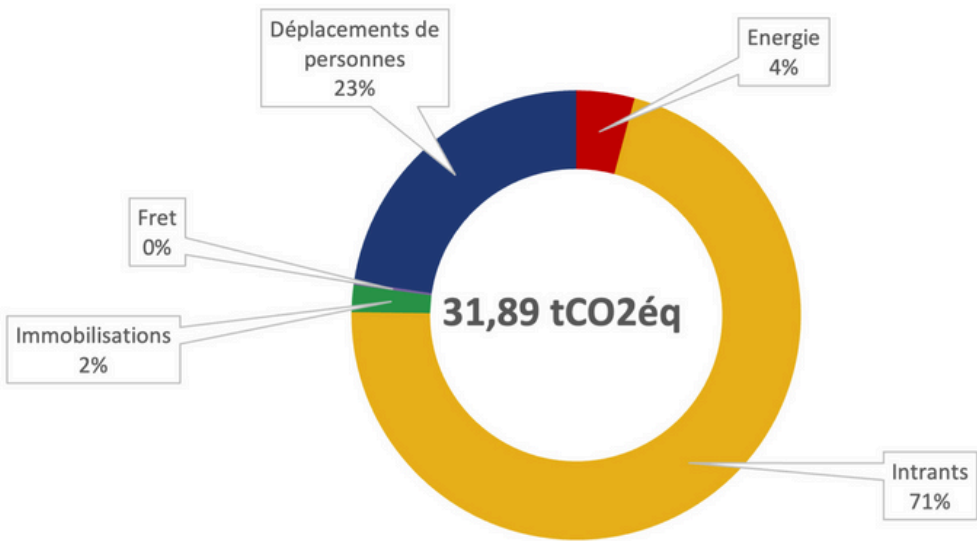
Annexe I.

Empreinte Carbone Origo 2024

Scope	Catégorie	Émissions (kg eqCO2)	%	Émissions per employee (kg eqCO2 / emp)
Scope 1	Gaz Naturel	1314,1	3 %	187,7
Scope 2	Electricité (market-based)	0	0 %	0
Scope 3	3-1. Achat de produits et de services (amont)	27126,2	74 %	3875
	3-3. Émissions liées à l'énergie non incluse dans les scopes 1 et 2 (amont)	261,2	1 %	37,3
	3-6. Déplacements professionnels (amont)	8121,8	22 %	1160,3
EMPREINTE CARBONE TOTAL		36823,3	100 %	5260,5

Annexe II.

Empreinte Carbone Origo 2023



Annexe III.

Un toit pour les abeilles



Annexe IV.

Plan d'action environnement, social et gouvernance

Catégories	Plan d'action	
Environnement	Charte déplacements professionnels	Origo souhaite créer une charte pour adresser ses émissions liées aux déplacements professionnels et proposer des actions concrètes.
Social	Sensibilisation des collaborateurs	Origo vise à former 100 % de ses collaborateurs d'ici 2027. Les formations prioritaires sont les suivantes : Fresque du climat et Fresque de l'énergie.
Gouvernance	Transparence et Reporting	Origo souhaite améliorer la collecte et le suivi des données et maintenir ces reportings internes et externes comme le rapport RSE et Ecovadis pour donner plus de transparence.
Gouvernance	Charte des achats responsables	Origo veut améliorer sa charte des achats responsables actuelle, elle voudrait mettre en place un plan de réduction des émissions liées aux achats en promouvant les EACs à ces fournisseurs.



Crédit photos

Photo de NicholasDoherty ; GuillhermeSchneider ; Marcus
Ganahl ; Levan Badzgaradze ; Fabian Wiktor.



Origo

Rapport RSE2024

102 Montée de Choulans, 69005

LYON origo-renouvelable.com

contact@origo.re

